



## Réunion des représentants des clubs disputant un championnat National Senior

En ce mardi 22 septembre 2020 dans l'optique de la tenue de l'Assemblée Générale de la Ligue du 6 novembre prochain, conformément à l'article 7 des Statuts de la Fédération et aux articles 12.5.7 et 12.5.8 des Statuts de la Ligue, Stéphane GILQUIN, Directeur du Casino Partouche de CABOURG était heureux d'accueillir :

- Pierre LERESTEUX et Roger DESHEULLES, Président et Secrétaire Général de la Ligue.
- MM. Nicolas BANSARD (Président de l'US ALENCONNAISE 61), Gilbert GUERIN (Président de l'US AVRANCHES Mont Saint-Michel), Fabrice DARTOIS (Président de l'Avant-Garde CAENNAISE), Jérôme HUCHE (Président du SU DIVES CABOURG Football), Philippe MONGREVILLE (Président de l'EVREUX FC 27), Fabrice TARDY (Président du FC de ROUEN 1899), Frédéric PERRAULT (Président du ROMILLY PONT SAINT-PIERRE FC), Christophe LECUYER (Président de l'AF VIROIS), et Romaric MESLIN (BAYEUX F.C.), ces diverses personnes étant habilitées à prendre part au scrutin pour élire le représentant et suppléant de la Ligue aux Assemblées Fédérales pour les clubs à statut amateur disputant les divers championnats nationaux seniors.
- M. François PHILIPPE en tant que représentant du HAVRE AC pour son équipe Féminine disputant le championnat D1 ARKENA.

La séance était ouverte par le Président de la Ligue, Pierre LERESTEUX qui rappelait les contours de cette réunion, excusant par ailleurs les absences de l'AS CHERBOURG Football, l'US GRANVILLAISE, CMS d'OISSEL, FC DIEPPE, FC SAINT-LO Manche, Stade Malherbe CAEN Calvados Basse-Normandie, US QUEVILLY ROUEN Métropole.

S'instaure alors un échange particulièrement interactif entre les divers participants où sont évoqués entre autres :

- L'impact des actuelles mesures sanitaires sur la pratique dans les clubs ainsi que les conséquences financières constatées
- Les interrogations de déroulement des compétitions cette présente saison particulièrement chez les jeunes
- L'évolution des aides financières fédérales.

Par la suite de ces débats, il est procédé à l'élection du représentant des clubs nationaux, tel que défini en préambule.

Gilbert GUERIN (Président de l'US AVRANCHES Mont Saint Michel), candidat sortant et seul à avoir répondu à l'appel à candidature publié le 7 août 2020, présente son suppléant M. Frédéric PERRAULT (Président du ROMILLY PONT SAINT-PIERRE FC).

Ces deux personnes sont élues à l'unanimité.

Le Président LERESTEUX clôt la séance en se félicitant de la tenue des échanges et notant la participation des trois clubs accédant au Championnat N3 (BAYEUX FC, ROMILLY PONT SAINT-PIERRE FC, SU DIVES CABOURG Football).



Stéphane GILQUIN est alors heureux de convier l'ensemble des participants à un dîner offert par le Casino, partenaire de la Ligue.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Leresteux', with a long horizontal flourish underneath.

Pierre LERESTEUX

Le Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Desheulles', with a long horizontal flourish underneath.

Roger DESHEULLES